

## Dédoubllement des classes de CP en éducation prioritaire renforcée : première évaluation

Le dédoublement des classes de CP en REP+ a commencé en septembre 2017 et a bénéficié à 60 000 élèves durant l'année scolaire 2017-2018.

Cette mesure s'inscrit dans la priorité donnée à l'école primaire par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse : 100 % des élèves doivent maîtriser les enseignements fondamentaux à la sortie de l'école primaire (lire, écrire, compter et respecter autrui).

Conformément à l'esprit qui préside à l'ensemble des transformations en cours, cette mesure a fait l'objet d'une première évaluation scientifique menée par la DEPP.

### Synthèse des résultats

**Les premiers résultats du dédoublement des CP en REP+ sont positifs.**

**Ils sont conformes aux études françaises et internationales qui établissent un lien entre baisse très significative du nombre d'élèves par classe et amélioration des résultats des élèves dans les petites classes.**

**Les objectifs de la mesure de dédoublement des classes étaient aussi :**

- l'amélioration du climat scolaire dans les classes ;
- l'amélioration des conditions de travail des professeurs ;
- la personnalisation accrue des pratiques d'enseignement ;
- le renforcement des formations et de l'accompagnement des professeurs.

**L'étude de la DEPP établit que ces objectifs ont été atteints.**

**L'enquête souligne que, pour être pleinement efficace, le dédoublement des classes doit s'accompagner d'une transformation en profondeur des pratiques pédagogiques.**

### PRÉSENTATION DE LA MESURE

**En France, plus de 20 % des élèves ne maîtrisent pas les savoirs fondamentaux à la fin de l'école primaire.** Ces difficultés pèsent en particulier sur les élèves dont les familles sont elles-mêmes en situation de fragilité sociale, culturelle et économique.

Pourtant, les résultats de la recherche et la comparaison internationale montrent qu'il n'y a pas de fatalité en matière d'échec scolaire et que les progrès peuvent être significatifs pour tous les élèves et notamment pour tous les élèves les plus fragiles.

Cela passe par une baisse importante des effectifs dans les classes des élèves les plus en difficulté et par un enseignement explicite, progressif et davantage personnalisé.

## **Quelques exemples de travaux de recherche et d'expérimentation**

Denis Meuret, *Les recherches sur la taille des classes*, Rapport établi à la demande du HCéé, janvier 2001.

Bressoux, P. & Lima, L., « La place de l'évaluation dans les politiques éducatives : le cas de la taille des classes à l'école primaire en France », *Raisons éducatives* (numéro dirigé par G. Felouzis et S. Hanhart [Eds.], « Gouverner l'éducation par les nombres ? Usages, débats, controverses »), 15, 99-123, 2011.

Olivier Monso, « L'effet d'une réduction de la taille des classes sur la réussite scolaire en France : développements récents », in *Education et Formations*, n°85, 2014, p. 47-63.

Adrien Bouguen, Julien Grenet et Marc Gurgand, « La taille des classes influence-t-elle la réussite ? », Note de l'Institut des Politiques Publiques, n° 28, septembre 2017.

### **• Dédoublage des classes de CP et CE1 dans les réseaux d'éducation prioritaire : une mesure de justice sociale**

Au cœur des engagements éducatifs du président de la République durant la campagne présidentielle, la mesure a été mise en place dès le mois de juin 2017 selon un calendrier échelonné sur trois ans.

**Rentrée 2017** : 2 200 classes de CP dédoublées en Rep+, soit 60 000 élèves concernés.

**Rentrée 2018** : 3 200 classes de CP en Rep, 1 500 classes de CE1 en Rep+. Au total, en cette rentrée 2018, près de 190 000 élèves de CP et CE1 des écoles Rep et Rep+ étudient désormais dans des classes dont les effectifs sont proches de douze élèves.

**Rentrée 2019** : 700 classes de CE1 en REP+ et 3 200 classes de CE1 en REP.

Au total, la mesure s'est traduite par la création de 10.800 classes de CP et de CE1 en REP+ et REP à 12 élèves. En septembre 2019, elle bénéficiera à 300 000 élèves (20% d'une classe d'âge).

### **• Le rôle crucial de l'accompagnement pédagogique**

Pour atteindre ces objectifs, les professeurs bénéficient d'un puissant soutien pédagogique :

- la formation dispensée à tous les professeurs dans le cadre des animations pédagogiques a été exclusivement dédiée aux apprentissages fondamentaux (18h annuelles) ; les plans de formations académiques ont tous été recentrés sur ces priorités ;
- des recommandations pédagogiques en lecture, grammaire, vocabulaire et mathématiques ont été publiées le 26 avril 2018 ;
- un guide concernant l'apprentissage de la lecture et de nombreuses ressources pour faire la classe ont été mises à disposition des professeurs pour les aider à mieux prendre en charge la difficulté scolaire ;
- l'accompagnement des inspecteurs spécialement sensibilisés à ces enjeux.

Enfin, depuis cette année, des évaluations nationales sont réalisées en début d'année en CP et CE1 ainsi qu'au milieu de l'année de CP. Elles sont destinées à donner aux professeurs des repères nationaux scientifiquement établis pour mieux identifier les besoins des élèves. Des ressources pédagogiques mises à la disposition des professeurs leur permettent d'accompagner les élèves dans leurs progrès.

## ÉVALUATION DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE MISE EN OEUVRE

En juin 2017, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a été chargée d'évaluer la mesure « Dédoublément des classes de CP en REP+ ».

Le dispositif d'évaluation a été conçu par la DEPP avec l'aide de chercheurs reconnus :

- Marc Gurgand (École d'économie de Paris) ;
- Julien Grenet (École d'économie de Paris) ;
- Pascal Bressoux (Université de Grenoble-Alpes) ;
- Peter Blatchford (University College London).

L'évaluation va s'étendre sur 3 ans :

- à court terme : évaluer l'impact du dispositif sur la première année de mise en œuvre, soit 2017-2018 ;
- à moyen terme : évaluer l'impact du dispositif sur les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020.

**Cette évaluation donnera lieu à une publication prochaine par la DEPP.**

### • Description de l'évaluation

L'évaluation porte sur **15 000 élèves de CP** répartis dans **408 écoles**.

**Deux groupes d'élèves ont été constitués :**

- **le premier groupe rassemble des élèves de REP+** appartenant à des classes ayant été effectivement dédoublées ;
- **le second groupe est constitué d'élèves au profil social proche de ceux de REP+**, mais qui n'ont pas bénéficié de la mesure de dédoublément. Ce deuxième groupe fait office de groupe témoin.

**Les compétences des élèves** des deux groupes ont été mesurées au début et à la fin de l'année scolaire 2017-2018 en maîtrise de la langue française, en mathématiques et sur des aspects « non cognitifs » (bien-être, motivation pour les apprentissages, estime de soi).

L'effet du dédoublément a ainsi pu être mesuré en comparant les résultats des deux groupes à la fin de l'année du CP et en tenant compte du niveau des élèves à leur entrée au CP, ainsi que des caractéristiques socio-économiques et géographiques des écoles.

Cette évaluation porte aussi :

- sur la perception du dispositif par les professeurs ;
- sur l'évolution du climat de la classe ;
- sur l'évolution des pratiques pédagogiques ;
- sur l'évolution des résultats des élèves.

### • Impact sur le climat de classe, les pratiques d'enseignement et la formation

**Lorsqu'ils sont interrogés sur les bénéfices induits par la réduction de la taille des classes :**

- 96,5 % des professeurs concernés rapportent une meilleure compréhension des modes de raisonnement des élèves ;
- 98,5 % une meilleure identification des besoins des élèves ;
- 82 % une meilleure dynamique de la classe ;

Les professeurs des CP dédoublés en REP+ décrivent des **classes mieux disposées aux apprentissages scolaires** : les élèves y sont plus attentifs, plus concentrés, plus efficaces dans leur travail, plus motivés et ils présentent moins de difficultés de comportement, de lecture et d'apprentissage.

Dans les classes de CP dédoublées en REP+, les professeurs se distinguent par des pratiques pédagogiques **plus actives et davantage orientées vers la différenciation**, comparativement aux professeurs du groupe témoin.

En termes d'enseignement du français, les professeurs des classes de CP dédoublées en REP+ recourent plus fréquemment à des **pratiques individualisées** et à **l'enseignement systématique du code alphabétique**.

Les enseignants des CP dédoublés en REP+ sont plus nombreux à avoir bénéficié en 2017-2018 d'une **formation d'au moins 6 heures consacrée spécifiquement au niveau CP**.

- **Impact du dédoublement sur les compétences des élèves durant l'année 2017-2018<sup>1</sup>**

L'évaluation de l'impact du dédoublement sur les compétences des élèves indique que l'effet est de 8 % d'écart-type en français et de 13% en mathématiques, en faveur des élèves de REP+, par rapport au groupe témoin.

**Cet effet est donc statistiquement très significatif** : les élèves de classes dédoublées ont en fin de CP des résultats supérieurs aux élèves issus de classes ayant des caractéristiques similaires mais n'ayant pas étudié dans des classes de taille réduite.

**Cet effet se vérifie en particulier pour les élèves en très grande difficulté :**

- sur les 60.000 élèves scolarisés en CP REP+ l'année dernière, 40% étaient en très grande difficulté en mathématiques et en français soit 24 000 élèves ;
- le dispositif permet une baisse de cette proportion d'élèves en très grande difficulté de 7,8% pour le français et de 12,5% en mathématiques ;
- ainsi, au terme de la première année, sur les 24 000 élèves en très grande difficulté, il y a :
  - o 2 000 élèves de moins en très grande difficulté en français ;
  - o 3 000 élèves de moins en très grande difficulté en mathématiques.

La mobilisation des données des évaluations nationales de CP et de CE1 va en outre permettre de compléter ces résultats.

Pour faire progresser plus encore les élèves, cette mesure doit s'accompagner d'un renforcement de l'accompagnement pédagogique par les professeurs.

L'enquête montre que les professeurs des classes dédoublées ont fait évoluer leurs pratiques même si l'écart observé avec les pratiques des professeurs des classes non dédoublées reste cependant modeste.

Cette situation correspond à une première année de mise en œuvre et indique également la direction à suivre. Des transformations pédagogiques plus importantes devront accompagner le déploiement et l'approfondissement du dispositif dans les années à venir pour donner sa pleine efficacité à la mesure de dédoublement.

---

<sup>1</sup> L'effet d'une politique de réduction de la taille des classes est mesuré en pourcentage d'écart-type de score, c'est-à-dire en termes de différence de score moyen entre le groupe témoin et le groupe de référence, rapportée à l'unité du score (son écart-type). Ceci permet de rendre comparable les différentes mesures de performances.

- **Méthodologie de l'évaluation mise en œuvre par la DEPP, en fonction des différents objectifs définis**

**Évaluer l'impact à court terme.**

Il s'agit d'évaluations standardisées en CP sur échantillon. Cet échantillon national (« évaluations dispositif CP dédoublés ») est composé de 204 écoles REP+ / 102 REP / 102 hors REP. Tous les élèves de CP de l'école sont concernés soit 15 000 élèves de CP. Les élèves passent les évaluations sur tablettes avec 4 séquences de 20 minutes : 2 séquences en français, 1 séquence en mathématiques, 1 séquence avec des items conatifs (estime de soi, bien-être, intérêt pour les apprentissages). 2 temps de mesure ont été réalisés (en septembre 2017 et juin 2018).

**Évaluer l'impact à moyen terme (N+1 et N+2)**

Pour cela la Depp a mis en place des évaluations standardisées en CE1 et CE2. Ici deux échantillons d'élèves sont concernés. En 2017-2018, en plus de l'échantillon « évaluation dispositif CP dédoublés », la Depp a constitué parallèlement un nouvel échantillon d'élèves : celui de tous les élèves de CE1 des mêmes écoles que celles retenues pour l'échantillon CP.

Aussi la Depp dispose d'un double échantillon : d'une part l'échantillon constitué en 2017-2018 de tous les élèves de CE1 des écoles de l'échantillon CP soit environ 15 000 élèves ; et d'autre part en 2018-19 et 2019-20 l'échantillon « évaluation dispositif CP dédoublés » des 15 000 élèves entrés en CP en 2017-2018 qui arriveront en CE1 et qui ont, eux, été bénéficiaires du dispositif de dédoublement.

Modalités : évaluations numériques sur tablettes. Calendrier : 2017-18 CE1, 2 temps novembre 2017 et juin 2018. En 2018-19 CE1, 2 temps novembre 2018 et juin 2019 et en 2019-20 CE2, 1 temps juin 2020.

**Décrire précisément les modalités de déploiement du dispositif.**

Il s'agit de disposer d'une variable de contrôle opérationnelle. La Depp a interrogé un échantillon de directeurs d'école sur l'organisation de l'école. L'échantillon est composé de 1222 écoles de REP+ et de directeurs d'école intégrant les 204 écoles REP+ de l'échantillon élèves, 568 écoles de REP et 628 hors EP. Cet échantillon comprend toutes les écoles « évaluation dispositif CP dédoublés » mais va au-delà de façon à disposer de suffisamment de descriptions. Modalités : questionnaire en ligne auto-rapporté. Calendrier : 1 temps de mesure en novembre 2017.

**Recueillir des informations sur les pratiques d'enseignement.**

Il s'agit d'apprécier l'évolution des pratiques d'enseignement en classe de CP par le biais de questionnaires auto-rapportés conçus avec l'appui du Laboratoire de recherche sur les apprentissages en contexte (LaRAC). L'échantillon est composé de 1219 écoles de REP+, 568 écoles de REP et 624 écoles hors REP. La Depp fera un suivi longitudinal d'un panel d'enseignants de CP sur 3 ans (mai 2018, 2019, 2020) : 4 600 enseignants de REP+, 1 300 enseignants de REP, 1 200 enseignants hors REP et suivra également les enseignants de CE1 des élèves de l'échantillon national à n+1 (REP+, REP et hors REP) en 2019. Cet échantillon comprend tous les enseignants des écoles « évaluation dispositif CP dédoublés » mais va au-delà.

**Observer l'engagement des élèves et les interactions professeur-élèves.**

L'idée est de recueillir des informations sur deux dimensions : l'engagement des élèves, et les interactions élèves/enseignants, grâce à un protocole d'observation standardisée de l'activité de l'élève (CLASS) conçu avec l'appui du laboratoire de recherche sur les apprentissages en contexte (LaRAC) de l'université de Grenoble-Alpes (Pascal Bressoux). Le protocole d'observation inclut également un outil d'observation élaboré par Peter Blatchford, chercheur anglais spécialisé sur la problématique de la taille des classes. Il s'agira d'observations sur 3 ans de 148 classes de CP de REP+ (56%), REP (26%), et hors REP (18%) avec 25 binômes de conseillers pédagogiques « Observateurs » formés dans 80 écoles et 60 circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré sont concernées, dans 25 départements.

## DES EXEMPLES D'EXPÉRIMENTATIONS PÉDAGOGIQUES CONDUITES DANS LES CLASSES DÉDOUBLÉES

Les résultats de l'évaluation de la mesure « CP 12 » établit clairement que pour faire réussir tous les élèves de CP et de CE1 dans les réseaux d'éducation prioritaire, le dédoublement des classes doit s'accompagner de pratiques pédagogiques explicites, progressives et structurées.

Plusieurs exemples déployés en académie montrent les effets positifs d'une mobilisation pédagogique et constante sur la maîtrise de la lecture par tous les élèves à la fin de la classe de CP.

- **Expérimentation « Apprentissage Intégral de la Lecture et de l'Écriture » (AILE)**

Alain Bentolila, professeur de linguistique à l'université Paris-Descartes, développe une expérimentation d'accompagnement de l'enseignement de la lecture et de l'écriture dans les classes dédoublées. Initiée en 2017 dans les 3 départements de l'académie d'Amiens, elle s'étend cette année à 3 autres académies : Lille, Lyon et Paris.

	2017/18	2018/19
Ecoles engagées	77	434
Enseignants CE1 REP+ inscrits	0	230
Enseignants CP REP+ inscrits	225	958
Elèves inscrits	2700	14256

Le dispositif propose de renforcer les pratiques d'apprentissage de la lecture et de l'écriture grâce à une approche liant fortement ses différentes composantes : identification des mots, vocabulaire, production d'écrits, compréhension. Le dispositif s'accompagne également d'une formation des professeurs tout au long de l'année et de la mise en place d'un réseau de référents formateurs académiques.

Des programmations et ressources spécifiques sont mises à la disposition des enseignants et des référents, ainsi que des diagnostics intermédiaires auprès des élèves, 3 fois dans l'année, avec traitement anonyme et automatisé et résultats immédiats.

Les données produites par les responsables de l'expérimentation mettent en évidence des progrès très significatifs des élèves des classes dans les domaines de la compréhension (division par 2 de l'écart entre classes REP et classes hors REP) et de l'identification des mots (division par 3,5 de l'écart REP/hors REP). Dans l'académie d'Amiens, en 2017-2018, le nombre d'élèves fragiles en compréhension et en code a diminué de 35% entre novembre et mai.

- **Expérimentation « Projet lecture »**

Cette expérimentation est conduite par l'association « Agir pour l'école », qui travaille depuis 2011 sur ce programme, développé d'abord en Grande Section de maternelle, puis en CP. L'expérimentation a pour but d'améliorer les résultats des élèves en lecture en classe de CP. Elle développe un travail renforcé sur l'apprentissage de la phonologie, sur la base d'un entraînement très progressif et régulier en petits groupes de 4 élèves.

En 2017-2018, cette expérimentation a concerné 2700 élèves de classes de CP REP+ dédoublés, répartis dans 230 classes situées dans 9 départements.

Une évaluation initiale permet de définir les groupes de travail et de construire l'emploi du temps. Des petits tests rapides et fréquents permettent au professeur de s'assurer de la



progression des élèves. Les compétences travaillées portent sur la fluidité de lecture et la compréhension d'un texte accessible à un élève de CP.

Dans le cadre du programme, le suivi des professeurs dans la classe (par l'association, mais aussi par les cadres de l'éducation nationale) permet de faire un point d'étape sur les évolutions des pratiques pédagogiques, comme par exemple l'adoption du travail en petits groupes. Le passage du groupe-classe aux petits groupes pour le travail de la lecture (code alphabétique, fluence) est proche de 100% après 2 mois de programme.

Par ailleurs, le temps d'interaction professeur/enfants est augmenté. Cette année, dans plus de 50% des classes qui suivent le programme, les professeurs consacrent 8h par semaine à la lecture.

Les données produites par les responsables de l'expérimentation mettent en évidence des progrès significatifs des élèves quant aux résultats en lecture. Une première estimation par la DEPP, J. Ecalle et A. Magnan (Université Lyon 2), et B. Suchaut a été réalisée sur la première cohorte (en février 2014): la réduction de l'échec sur le code alphabétique était de 30 à 50% pour les élèves qui avaient suivi le programme en GS et CP.

Un article sur les données de la cohorte 2015-2016 de CP estime l'impact du programme à 20% d'écart type pour la fluence et 30% d'écart type pour la compréhension écrite ; il est en cours de publication.

- **Le « plan lecture » dans l'académie de Paris.**

L'académie de Paris a mis en place un dispositif de suivi pédagogique renforcé des classes dédoublées REP+ en 2017-2018.

A la rentrée 2017, l'académie de Paris comptait 53 classes de CP dédoublées en REP+. A la rentrée 2018 ce sont plus de 400 classes de CP dédoublées supplémentaires en REP qui ont vu le jour.

Un groupe de formateurs experts sur la question de la lecture a été très accompagné par une IEN dont la compétence est reconnue. En 2018-2019, 3 personnes sont dédiées à temps plein à cet accompagnement de proximité.

Une **formation dédiée aux conseillers pédagogiques** a été mise en place durant 4 demi-journées dans l'année.

Une **formation de 4 journées filées** (une par période) **pour chacun des maîtres de CP** en éducation prioritaire a été organisée en 2017-2018 et reprogrammée pour 2018/2019.

Les thèmes abordés lors de chacune de ces 4 journées :

- Le projet de lecteur
- Les correspondances grapho-phonologiques
- L'écriture cursive
- Les exercices liés à l'écriture : encodage, dictée, copie, production écrite
- Le vocabulaire, la morphologie lexicale
- La morphologie grammaticale
- La compréhension : les stratégies sur des textes entendus, sur des textes lus
- La lecture à voix haute
- La différenciation

La **liaison avec la maternelle** a pu être repensée et progresser vers des échanges professionnels sur les apprentissages (notamment en matière de conscience phonologique).

L'académie a aussi mis en place une réflexion approfondie sur le choix des manuels de lecture.

---

**CONTACTS PRESSE**

**Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Jeunesse**

T 01 55 55 30 10

[spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

[www.education.gouv.fr/presse](http://www.education.gouv.fr/presse)

<https://twitter.com/EducationFrance>

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**